



Bry-sur-Marne, le 6 mai 2024

Soutien à Guillaume Meurice et à l'équipe de Charline Vanhoenacker

Le syndicat CGT Ina exprime toute sa solidarité à Guillaume Meurice et à l'équipe de Charline Vanhoenacker alors que leur direction semble avoir oublié ce qu'est l'humour, la liberté d'expression qui ne doit pas « être négociable » dans le service public et... l'esprit Charlie. Nous étions pourtant des centaines de milliers à nous mobiliser, en 2015, pour défendre ces grands principes.

Et pourtant, il semble que cette liberté d'expression ait, de plus en plus, du plomb dans l'aile, même sur Radio France qui doit en être garante. Depuis quand une entreprise de service public fait la chasse à l'insolence, la dérision, la transgression alors que nous n'en avons jamais eu autant besoin ; le succès de l'émission « *Le Grand dimanche soir* » le prouve.

Alors que le parquet de Nanterre a classé sans suite la plainte visant Guillaume Meurice, la direction de Radio France passe outre, le suspend et le convoque en vue d'une éventuelle sanction pouvant aller jusqu'au licenciement. La droite extrême doit se frotter les mains, elle qui n'a de cesse que de taper sur l'audiovisuel public.

Pour nous, aujourd'hui, c'est l'incompréhension et l'écoeurement qui priment. A quoi joue la présidence de Radio France ?

Elle devrait plutôt soutenir ses équipes alors qu'elles sont menacées et insultées par la fachosphère.

C'est un mauvais signal au moment où la réforme de l'audiovisuel public demande justement de faire corps au sein de nos entreprises.

Nous apportons notre soutien inconditionnel à Guillaume, Charline et à toute l'équipe « Le Grand dimanche soir ».

La CGT Ina